

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 20 avril 2026 à 20h00

PRÉSENTS : MM. CHARTRAIN Delphine, COUTEAU Patricia, FLEUROT Mylène, HASBROUCQ Alexandre, JAUBOIS Philippe, JOFFRE Maëva, PELLETIER Matthieu, PION Emmanuel, RICHEFORT Aurélie, TIXIER Yves

Mme LONDEIX Céline arrive à 20h35

Secrétaire de séance : Mme Aurélie RICHEFORT est élue secrétaire de séance

La séance est ouverte à 20h10

Ordre du jour :

- Compte-rendu de la séance du 21.03.2026
 - Mme JOFFRE lit le compte-rendu de la dernière séance à la nouvelle équipe.
 - Celui-ci est validé à l'unanimité.
- Vote du compte financier unique
 - Mme JOFFRE laisse la parole à Mme CHARTRAIN pour présenter le compte financier unique de 2025.
 - Le conseil municipal le valide à l'unanimité
- Affectation des résultats
 - Mme CHARTRAIN explique que le conseil municipal doit se prononcer sur l'affectation des résultats. Elle présente donc un document faisant état du solde de résultat à affecter. La couverture du besoin de financement de la section d'investissement et l'affectation complémentaire en « réserve » étant à 0.00 €, elle propose de ne pas affecter le résultat de fonctionnement à la section d'investissement
 - Le conseil municipal le valide à l'unanimité
- Vote des taux d'imposition
 - Mme JOFFRE fait part de son sentiment qu'il serait mal venu d'augmenter les taux d'imposition de la Commune.
 - Le conseil municipal le valide à l'unanimité



➤ Vote du budget principal

- Mme CHARTRAIN détaille chaque ligne des différents comptes : ce à quoi il se réfère, les antériorités des dépenses....
- Le conseil municipal le valide à l'unanimité

➤ Vote du budget lotissement

- La mise en place de l'écoquartier a conduit à l'établissement d'un budget propre au lotissement. Mme JOFFRE précise que la commune vient de vendre un 2^{ème} lot.
- Le conseil municipal le valide à l'unanimité

➤ Charges locatives

- La commune a 5 locataires. Certains règlent des avances de charges tous les mois et d'autres ont une régularisation début d'année pour l'année antérieure. Dans ce cadre, et concernant Mme BLONDET, la commune doit également faire une régularisation des loyers de janvier et février qui n'ont pas été mandatés. Elle a demandé l'étalement sur le reste de l'année. Elle souhaite pouvoir anticiper les charges de 2026 et passer au prélèvement automatique.
- Le conseil municipal le valide à l'unanimité

➤ Devis box – téléphone

- Mme JOFFRE propose d'acquérir un téléphone portable pour la commune. Celui-ci pourra permettre d'avoir des permanences élus. Mme le Maire présente un devis de la poste pour un forfait de 13.99 HT € mensuel. L'engagement n'étant pas précisé, il est décidé de se rapprocher du commercial pour obtenir cet élément.
- Par la même occasion, et afin de réduire les frais de téléphonie, une offre de box internet est présentée pour un total de 44.99 € HT par mois avec un engagement de 12 mois
- Le conseil municipal valide à l'unanimité ces deux propositions

➤ Désignation délégués SIASEBRE et SIAEP – reprise désignation EVOLIS

- La Communauté de Commune Bénévent Grand Bourg demande de désigner des délégués SIASEBRE et SIAEP
- Les délégués sont donc :
Pour SIASEBRE : Mme Céline LONDEIX et M. TIXIER Yves (titulaires) M. Emmanuel PION (suppléant)
Pour le SIAEP : Mme Céline LONDEIX (titulaire) et M. Yves TIXIER (suppléant)
- La préfecture demande de revoir la délibération concernant la désignation des délégués EVOLIS ; En effet le conseil municipal lors de la séance du 21 mars a désigné 1 titulaire et 2 suppléants, or la Commune de Lizières ne doit avoir qu'un titulaire et un suppléant. M. Emmanuel PION propose de se retirer de cette commission.



➤ Mutuelle

- Ce point est reporté au prochain conseil faute d'éléments.

➤ Infos diverses

- La Commune est tenue de désigner un déontologue. Le conseil décide de se rapprocher de la communauté de communes et du CDG pour avoir plus de précisions.
 - Mme JOFFRE présente un devis pour le changement de la serrure du bar. Il comprend la pose d'une barre antipanique demandée par la commission de sécurité. Le conseil municipal valide à l'unanimité.
 - Elle évoque ensuite le fait que plusieurs chaises (mises à disposition lors de la location de la salle polyvalente) sont en mauvais usage et propose de pourvoir à leur remplacement. Un devis a été établi pour l'achat de 50 chaises.
 - Le SDIS a envoyé un courrier concernant les élections des membres du Conseil d'administration et proposant aux personnes intéressées de se faire connaître intégrer ce conseil. Aucun élu se positionne.
 - La question de l'ouverture de l'église se pose. Doit-on fermer à clé ? Le conseil souhaite qu'elle reste ouverte à tout moment pour les personnes de passage dans la commune.
 - M. CARDON, pour le compte de l'association Les souvenirs du printemps, a demandé la location du bar pour le vendredi 24 avril à 18h et a fourni une attestation personnelle de responsabilité civile. Mme JOFFRE explique la situation de cette association aux élus. Il est décidé de la gratuité de la salle pour ne pas pénaliser encore plus l'association.
 - M. JOFFRE Philippe est en arrêt maladie depuis le 10 avril et une prolongation va arriver. La reprise est repoussée au 21 mai. La période d'entretien des espaces verts a déjà commencé et se pose donc le problème de son absence. Le conseil propose de passer une annonce pour un mi-temps sur emploi territorial.
 - La commune doit renouveler les membres de la commission communale des impôts directs. Pour cela elle doit communiquer 24 noms d'habitant de la commune susceptibles de siéger à cette commission. Mme CHARTRAIN commence à proposer des noms et complètera cette liste plus tard.
- La réunion se termine par la détermination du prochain conseil municipal. Celui-ci est fixé au 5 juin 2026 à 20h00.

La séance est levée à 23 h 30

Fait à Lizières le 30.04.2026

Le Maire



Maëva JOFFRE

La secrétaire de Séance



Aurélie RICHEFORT



REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de LIZIÈRES (CREUSE)

